



L'Agence Technique de la Charente

ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 23 Janvier 2017

PROCES-VERBAL

Liste des participants jointe au présent PV

Ordre du jour :

Introduction

- nouvelles modalités de convocation,
- les nouveaux adhérents de 2016,
- les derniers éléments d'activité de l'agence.

1. Les propositions de nouvelles missions

- la voirie communale,
- l'ingénierie financière,
- les modèles de pièces administratives des marchés de travaux.

2. La fixation des participations annuelles pour 2017

- ouverture sur les intercommunalités,
- solidarité territoriale entre les EPCI et leurs communes membres.

3. Les coopérations immobilière, fonctionnelle et organique

- Le projet d'un site dédié à l'ingénierie départementale au bénéfice des communes,
- La perspective de coopérations immobilière et fonctionnelle.

4. Questions diverses

- mise en ligne du site web de l'ATD16,
- création d'un espace « adhérents ».

L'Assemblée générale est ouverte par M. **Jacques CHABOT**, Président de l'Agence technique de la Charente, qui remercie les élus de leur présence, ainsi que la commune de Magnac-sur-Touvre pour l'accueil réservé.

Mme **Marie-Jeanne VIAN** est désignée secrétaire de séance.

M. Jacques CHABOT, précise que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 mars 2016 est adopté à l'unanimité des **110 délégués** présents ou représentés.

- **Nouvelles modalités de convocation**

Ronan MEVELLEC, Directeur de l'Agence présente succinctement les nouvelles modalités de convocation pour les Assemblées générales, à savoir un courriel de convocation et un formulaire de réponse en ligne. Ce courriel est adressé directement au délégué, sur sa boîte mail personnelle ou à défaut d'adresse mail communiquée, sur la boîte mail de la collectivité. Cet outil permet une traçabilité et un horodatage de l'envoi de la convocation et des réponses apportées par les délégués. Souhaité simple et intuitif, cet outil semble répondre à l'ensemble de l'Assemblée qui n'a émis aucun avis contraire à la reconduction de cette méthode de convocation.

- **Les nouveaux adhérents de 2016**

Mme Marie-Jeanne VIAN, Vice-Présidente, présente les 23 nouveaux adhérents de 2016, ainsi que les prochaines demandes d'adhésion soumises au Conseil d'administration.

Un point particulier est réalisé sur les nouvelles collectivités adhérentes en 2017, issues du processus de fusion des communes nouvelles et du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.



L'agence est donc en attente de la désignation des nouveaux délégués pour les communes nouvelles. Concernant les EPCI, un dialogue sera ouvert rapidement pour envisager les modalités d'adhésion.

- **Les derniers éléments d'activité de l'agence**

Le diaporama présenté analyse 24 mois d'activité qui se sont écoulés depuis l'ouverture [Sept. 2014/Sept. 2016].

L'année 2016 s'est notamment caractérisée par un nombre de sollicitations constant et diversifié : de la rédaction de notes pré-opérationnelles, à l'essor de la rédaction de nombreux marchés publics.

L'arrivée de deux secrétaires techniques dans l'équipe a permis d'accroître la productivité et de diminuer le stock de demandes en cours.

L'ATD16 a connu un « effet d'ouverture » conjoncturel à sa création, aussi en ce début d'année 2017, le délai de réponse se réduit et le plan de charge devient apaisé. Le moment est choisi pour aborder la

question des nouvelles missions.

Les chiffres clés sur 24 mois d'activité [1/09/2014 au 31/08/2016]

	Année 1 [1/09/2014 - 31/08/2015]	Année 2 [1/09/2015 - 31/08/2016]	Total
Nouvelles adhésions	52	22 (-58%)	74
Sollicitations reçues	258	198 (-23%)	456
Premiers rendus	147	214 (+46%)	361
Rédaction dossiers de marchés	26	61 (+135%)	87
Dossiers non traités au 31 août	103	74 (-28%)	-

1. LES PROPOSITIONS DE NOUVELLES MISSIONS

Parmi les nouveaux domaines d'intervention attendus, voici, par ordre croissant, les attentes majeures exprimées par les 134 collectivités qui ont répondu à l'enquête adressée au terme de la première année de fonctionnement de l'agence :

1. L'entretien de la voirie communale,
2. L'ingénierie financière,
3. Une assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative.

La question relative aux actes en la forme administrative a par ailleurs déjà fait l'objet d'une prise en compte par l'Agence technique. Ainsi, les actes les plus simples peuvent être traités par les collectivités, à partir des modèles fournis par l'agence. Dans un souci de sécurité juridique, les actes complexes pourront être confiés aux notaires de Charente au terme d'un partenariat avec l'ATD16.

Mme Marie-Jeanne VIAN, Vice-Présidente et Maire de Saint-Preuil, interroge M. le Président quant à la mise à disposition de la liste des « notaires-référents » de Charente conventionnant avec l'Agence pour la rédaction d'actes en la forme administrative complexes. **M. Fabrice Goeffroy**, Notaire et Maire de Courcôme, informe que cette convention est à la signature de la Chambre des Notaires.

a) Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur la voirie communale

Cette mission consisterait en la **mise à jour des tableaux de classement** ainsi que de la réalisation d'un **pré-diagnostic routier pluriannuel**, hiérarchisant les priorités d'entretien et les préconisations d'intervention à envisager. Un coût moyen d'entretien serait annoncé.

La rédaction du marché de maîtrise d'œuvre serait également proposée.

L'ensemble de ces données pourraient être géo-référencées sur l'outil « Géocharente » administré par le SDITEC. Cette nouvelle mission exclue toute mission de maîtrise d'œuvre.

b) L'ingénierie financière

1. Ingénierie financière de projet (*inclus dans l'adhésion de base*)

Cette forme d'appui est déjà proposée sur simple demande, au sein des notes pré-opérationnelles et permet d'identifier le reste à charge des collectivités (déduction faite des subventions et du FCTVA) puis de le **transformer en reste à charge annuel**, (annuités d'emprunt diminuées, le cas échéant, des loyers éventuels).

2. Etude d'impact financier (*inclus dans l'adhésion de base*)

L'article 107 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) en date du 7 Aout 2015 impose à l'exécutif d'une collectivité de **présenter à l'assemblée délibérante**, pour toute opération exceptionnelle d'investissement, **une étude relative à l'impact pluriannuel de cette opération sur les dépenses de fonctionnement**. Celle-ci est désormais rendue obligatoire pour tout

projet d'investissement excédant 75 % des recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Le Département, comme la Région, doit, à l'occasion de chaque attribution de subvention d'investissement, exiger la communication de cette note.

L'ATD16 pourrait, dès que cela est rendue nécessaire, réaliser ces prestations pour les collectivités adhérentes au titre de l'adhésion de base.

3. Ingénierie financière stratégique (*option*)

Dans la perspective des adhésions des intercommunalités et à l'heure où des communes de plus de 5000 habitants rejoignent les adhérents de l'ATD16, il paraît utile de rendre possible l'accès à **un appui stratégique en matière de finances** : gestion de la dette, réalisation d'études prospectives et de plan pluriannuel d'investissement,...

c) La fourniture de modèles de pièces administratives des marchés de travaux

Si la mission de l'ATD16, l'Agence technique s'éteint dès que la maîtrise d'œuvre est retenue, il est important de noter que la maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale engage sa responsabilité à l'occasion de la passation du marché de travaux, pour la partie administrative (acte d'engagement, règlement de consultation, cahier des clauses administratives). Le cahier des clauses techniques (CCTP) ainsi que l'ensemble des pièces techniques relèvent de l'expertise et de la responsabilité de la maîtrise d'œuvre.

Sur la partie administrative incombant aux collectivités, il apparaît que des carences ont été constatées. Dès lors, après avoir échangé avec de nombreux maîtres d'œuvre, il paraît opportun que l'ATD16 propose aux collectivités et aux maîtres d'œuvre eux-mêmes des modèles de pièces administratives de marchés de travaux.

Bien entendu, certaines de ces nouvelles missions (AMO voirie communale et ingénierie financière stratégique) s'accompagneront d'une modification des barèmes d'adhésion (cf. point suivant) et nécessiteront, le cas échéant, de nouvelles ressources humaines (internes et/ou externes) à court terme en fonction des sollicitations dans les domaines évoqués.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **acte** la mise en place de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la voirie communale en mode expérimental auprès de 4 communes « test » d'ici le 27 mars prochain
- ✓ **désigne** les communes de Taponnat-Fleurignac, Rouillet-Saint-Estèphe, Magnac-sur-Touvre et Jarnac, comme communes expérimentales.
- ✓ **adopte** immédiatement la mise en place des **nouvelles missions** susmentionnées, à savoir :
 - L'ingénierie financière (les trois volets),
 - La fourniture de modèles de pièces administratives des marchés de travaux.

2. LA FIXATION DES PARTICIPATIONS ANNUELLES POUR 2017

Créée initialement en direction des communes rurales, l'agence représente les collectivités de Charente dans leur diversité. 50 % des adhérents comptent moins de 500 habitants, et 25 % des collectivités représentent plus de 1 000 habitants. A ce jour, l'agence technique de la Charente propose ses services aux 219 collectivités qui y adhèrent.

Suite au point précédent relatif aux nouvelles missions, il est proposé pour **2017, de modifier le barème des cotisations.**

Il est précisé que les nouveaux équilibres proposés ci-après ont été construits suite aux divers échanges effectués avec les Présidents d'intercommunalités et après avoir projeté le développement de l'agence sur plusieurs années et selon plusieurs scénarios afin d'en assurer la pérennité sur le long terme.

Ainsi, la réflexion a été portée sur :

- ✓ La modification du coût de l'adhésion pour les EPCI et les communes membres d'un EPCI adhérent,
- ✓ L'offre de nouvelles missions proposées à la carte : Ingénierie financière, AMO Voirie (pré-diagnostic et tableaux de classement), pour tenir compte des spécificités territoriales et des missions sollicitées auprès de l'ATD16,
- ✓ Le maintien des adhésions *au cas par cas* pour les agglomérations et les autres personnes morales.

L'objectif est clairement affiché : mutualiser avec le plus grand nombre, l'offre d'ingénierie présente au sein de l'agence technique tout en permettant aux agglomérations et communautés de communes d'exprimer leur solidarité vis-à-vis des communes membres.

Afin de souligner l'intérêt que représente l'ATD16 dans ses politiques de solidarités territoriales, le Conseil départemental de la Charente, malgré de lourdes contraintes financières, maintient sa participation pour l'année 2017.

Le montant des participations 2017 est donc modifié afin de mutualiser avec le plus grand nombre et d'offrir aux agglomérations et communautés de communes la possibilité d'exprimer leur solidarité vis-à-vis des communes membres.

M. Claudy SEGUINARD, Maire de Verteuil-sur-Charente, interroge M. le Président, quant à l'augmentation du nombre de représentants désignés par une collectivité, pour représenter une Communauté de Communes à l'ATD16. M. le Président, rappelle que conformément à l'article 10 des statuts de l'agence adopté le 6 février 2014, chaque membre du collège des communes et Etablissements Publics Intercommunaux, dispose d'une voix et d'un seul représentant.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **Adopte le nouveau barème de cotisations pour 2017** (*joint en annexe*).

3. LES COOPERATIONS IMMOBILIERE, FONCTIONNELLE ET ORGANIQUE

Conformément aux statuts de l'ATD16, le Conseil d'administration, s'est prononcé favorablement sur l'ensemble de ces points à l'unanimité.

Néanmoins, s'agissant d'une question importante ; je souhaitais que le débat puisse également avoir lieu au sein de l'Assemblée générale.

Voici pour mémoire, les points saillants de la décision du Conseil d'administration du 21 novembre 2016 :

- **Le projet d'un site dédié à l'ingénierie départementale au bénéfice des communes**

Le **Conseil départemental de la Charente** souhaite amorcer le regroupement des « services d'ingénieries aux communes » sur un même site pour à la fois ménager les élus et les services usagers dans leurs déplacements, mais aussi créer une émulation entre les équipes techniques et administratives de l'ingénierie publique en Charente.

Le site envisagé pour cette « vitrine départementale » est celui de la Combe, idéalement situé sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente, à l'intersection des routes nationales et disposant d'un parking confortable.

- **La perspective de coopérations immobilière et fonctionnelle**

Le Syndicat Mixte « **Charente Eaux** » actuellement hébergé au sein du Conseil départemental, rue de l' Arsenal à Angoulême est tout à fait intéressé par cette perspective immobilière qui lui offrira notamment des espaces de stockage du matériel technique et des places de parking pour les véhicules de service. Une réhabilitation lourde des lots 2a, 2b et 2c est également envisagée afin d'offrir des espaces de travail tout à fait adaptés aux élus et agents de ce syndicat départemental (Cf. en annexe 1 le détail de l'affectation des lots).

- **L'invitation à une réflexion plus large pouvant mener à une coopération organique**

Par courrier du 24 mars 2016, **M. Rémy Merle**, Président du SDITEC invitait M. le Président du Conseil départemental à ouvrir « une large réflexion sur l'évolution des structures d'ingénierie départementale ».

Renseignements pris auprès du SDITEC, les élus du bureau de cette structure sont, à la veille du départ de leur directeur, tout à fait enclins à envisager jusqu'à une fusion de 2 ou plusieurs structures afin de garantir la meilleure offre de services aux communes et EPCI de Charente.

Un comité de pilotage ATD16/SDITEC est constitué. Ainsi, Messieurs **Denis BIOJOUT**, **Patrick BORIE** et **Michaël CANIT**, membres du conseil d'administration ont été élus lors de la dernière réunion de ce dernier, pour représenter l'ATD sur cette question.

M. **Rémy MERLE**, confirme ces propos et rappelle que la complémentarité entre le SDITEC et l'ATD16 est évidente, notamment en matière de marchés publics. De nombreuses autres pistes de mutualisation pourraient être utilement recherchées.

Le Président du SDITEC appelle clairement de ses vœux de fusion entre le syndicat mixte qu'il préside et l'ATD16. Le fait que le SDITEC rejoigne un satellite départemental lui semble tout à fait cohérent vis-à-vis de la loi NOTRe notamment.

Thibault SIMONIN, Conseiller départemental du Canton de Gond-Poutouvre et **Rémy MERLE**, s'accordent pour mentionner à l'ensemble de l'Assemblée que cette coopération organique est une réelle opportunité pour les communes de Charente, notamment en termes de missions.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil d'Administration émet, à l'unanimité, un **avis favorable** de principe sur ces questions.

4. QUESTIONS DIVERSES

- **Mise en ligne du site web de l'ATD16.**

Ronan MEVELLEC, présente le site de l'ATD16 mis en ligne en novembre dernier. Souhaité succinct, celui-ci présente l'ensemble des missions de l'ATD16 à ce jour, ainsi que les élus du Conseil d'administration, les modalités d'adhésion et les membres de l'équipe.

Cette une « fenêtre » de présentation sur internet qui faisait défaut à ce jour à l'heure du « tout numérique ».

- **Création d'un espace adhérent.**

La création d'un espace personnel pour chaque collectivité adhérente à l'agence est en réflexion. M. le Président présente à l'Assemblée cet espace, qui serait à la fois partagé et privilégié.

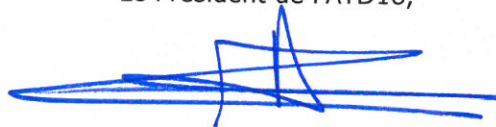
Il s'agirait d'une interface sécurisée, permettant via une connexion unique : la mise à disposition d'éléments à l'ensemble des adhérents, mais aussi, le partage « privé » sur une plateforme personnelle

de documents liant l'ATD16 à la collectivité (un « cloud » personnel), tels que les notes pré-opérationnelles, les marchés publics,...etc.
La collectivité pourrait aussi déposer des documents nécessaires aux productions réalisées par l'agence.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h20.

A Champniers, le 24.01.2017

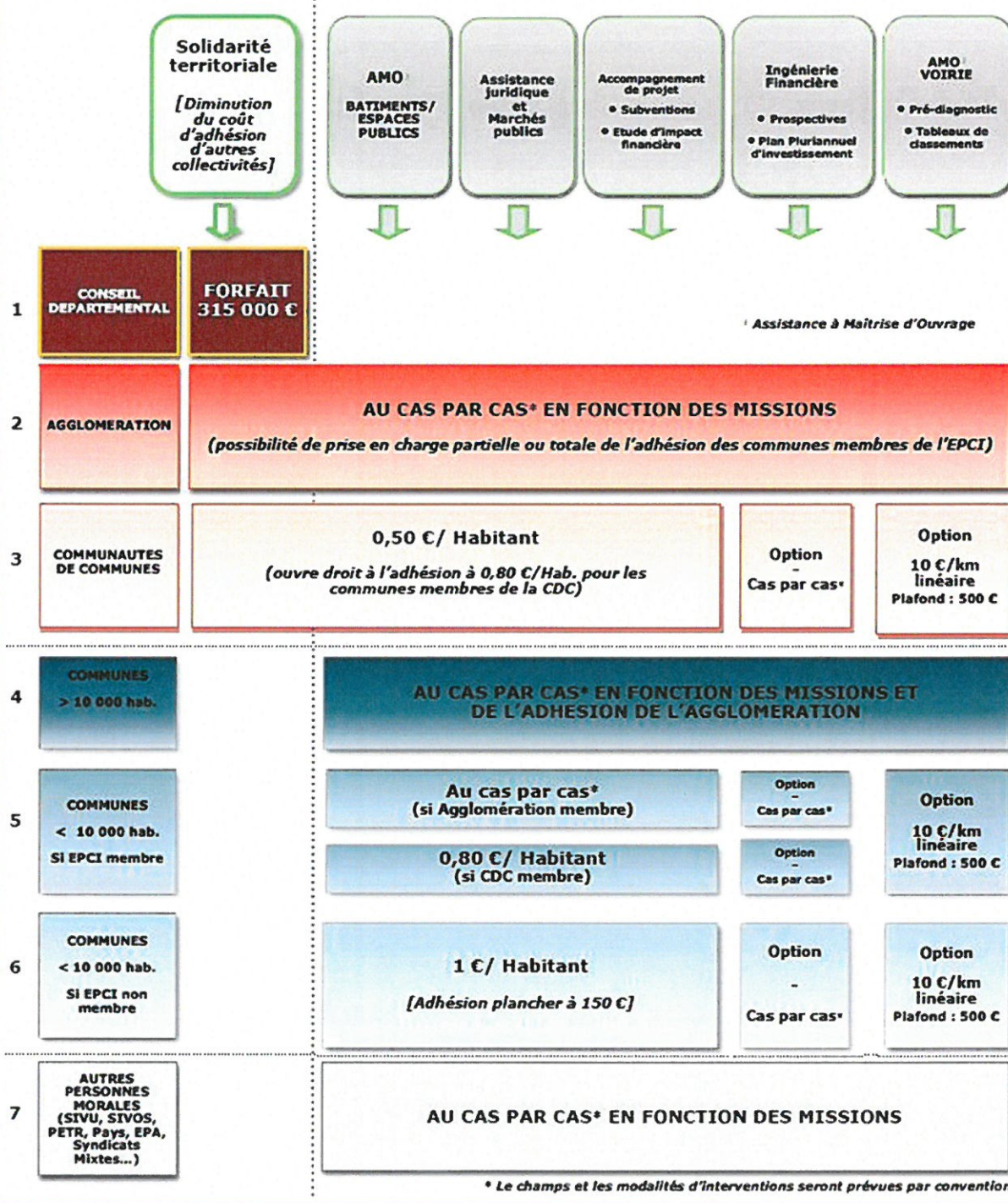
Le Président de l'ATD16,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the text 'Le Président de l'ATD16,'.

Jacques CHABOT



BARÈME DE COTISATIONS 2017





L'Agence Technique de la Charente

Réunion de l'Assemblée générale

Lundi 23 janvier 2017

Liste des participants

Sous la Présidence de M. Jacques CHABOT,

Etaient présents (103)

Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)

Jacques CHABOT	Canton de Charente-Sud	Florence PECHEVIS	Canton de Cognac-1
François BONNEAU	Canton de Val-de-Nouère	Thibaud SIMONIN	Canton de Gond-Pontouvre
Didier JOBIT	Canton de Tude-et-Lavalette	Jean-Michel TAMAGNA	Canton de Boème-Echelle
		Didier VILLAT	Canton de Charente-Nord

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Stéphane VILLETTE	Agris	Franck DUBUISSON	Isle d'Espagnac
Jean-Jacques CATRAIN	Alloue	Claude CHARRIER	Jarnac
Jean-Christophe BOBIN	Ambleville	Jean-Paul CROCHET	Laprade
Alain MORANGE	Anais	Eric SARAUX	Le Lindois
Christian DUFRONT	Angeac-Charente	Christian RIVIERE	Magnac-Lavalette-Villars
Jean-Louis DAVID	Auge-Saint-Médard	Michel COUTY	Magnac-Sur-Touvre
Benoit DELATTE	Barbezieux Saint Hilaire	Eric GAUTHIER	Manot
Dominique CHATELLIER	Barret	Marc FLECHARD	Marillac-le-Franc
Yann ROCHER	Barro	Jean-Marie ACQUIER	Marsac
Jean-Jacques MULLER	Boisné-la-Tude	Christophe TIMOTEI	Marthon
Gérard GAYOUX	Bonneuil	Franck RASSAT	Massignac
Jean-Marie CAILLET	Bonneville	Michel COQ	Mazerolles
Michel ANDRIEUX	Bouëx	Jean-Christophe COR	Mérignac
Jacques DESLIAS	Bouteville	Christian LUCAS	Montboyer
Didier MAUDET	Brossac	Jean-Marie TRAPATEAU	Montemboeuf
Jean-Pierre BARDOULAT	Bunzac	James CHABAUTY	Montignac-Charente
Marie-Claude POINET	Chabanais	Mauricette LE MERCIER	Montjean
Jean-Michel ARVOIR	Chadurie	Frédéric BERGEON	Montmérac
Anthony BAYONNE	Challignac	Christophe PARNAUDEAU	Montmoreau
Pascale JOUARON	Champagne-Mouton	Joël FOUCHE	Mouthiers-sur-Boème
Gérard HUET	Champniers	Didier VILLAT	Nanteuil-en-Vallée
Michel MARTIN	Chasseneuil-sur-Bonnieure	Michel GALLARD	Nercillac
Marie-Hélène GOUFFRANT	Chillac	Guy BERNARD	Orgedeuil
Gérard ROCHER	Chirac	Alain BIZE	Oriolles
Alain JOSEPH	Combiens	Christian LE GLOANIC	Puymoyen
Gilbert Germaneau	Confolens	Pascal TOULISSE	Rivières
Rémy MERLE	Coulgens	Bernard MORISSET	Rochette (La)
Fabrice GEOFFROY	Courcôme	Franck DECET	Roulet-Saint-Estèphe
Jean-Pierre O'BYRNE	Couronne (La)	Jean-Michel DUFAUD	Roumazières-Loubert
Philippe ROUMEGIERAS	Deviat	Alain DUPONT	Ruelle-sur-Touvre
Denis BIOJOUT	Dirac	Joël BAUDET	Saint-Claud
Patrick DENIS	Exideuil sur Vienne	Gilbert RAMBEAU	Saint-Fort-Sur-Le-Né
Jean-Jacques VIGNAUD	Eymouthiers	Fabienne GODICHAUD	Saint-Michel
Marlène BLANCHIER	Fléac	Marie-Jeanne VIAN	Saint-Preuil
Bertrand RULLIER	Garat	Jean-Louis MARSAUD	Saint-Projet-Saint-Constant
Jean-Claude LEYMERIE	Gardes-le-Pontaroux	Marie-Edith PLANTIVERT	Saint-Séverin
Valérie LAFENETRE	Genac-Bignac	Jean-Jacques DELAGE	Saint-Simon
Jean-Pierre LEONARD	Genouillac	Robert GUILLOTON	Salles d'Angles
Marielle TESSON	Grassac	Dominique SARLANGE	Sireuil
Christian JOBIT	Graves Saint Amant	Max VILETTE	Taponnat-Fleurignac
Christian GADRAT	Guizengard	Catherine BREARD	Torsac
Bernard LAGARDE	Gurat	Frédéric GENTET	Tourriers
Jean-Paul TERRASSIER	Tuzie	Raymond SEVRIT	Villejoubert

Michel DESAFIT
Clauddy SEGUINAR
Patrick VERGEZ
Jacques BREHIER
Marc VIGIER

Verrières
Verteuil-sur-Charente
Villebois-Lavalette
Villegagnan
Villegâts

Jean-Christophe POURAGEAUD
Pascal BAUDIFFIER
Jean-Paul CAILLETEAU
Jean-Louis STASIAK
Jean-Michel BOLVIN

Villiers-le-Roux
Voueil-et-Giget
Vouthon
Xambes
SDEG16

Etaient excusés et représentés (7)

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Jean-Pierre DEMON
Jean-Noël FOUGERON
Benoît SAVY
Pierre BROUILLET

Le Bouchage
Ladiville
Montroulet
Nabinaud

Daniel LEGENDRE
Michaël CANIT
Jean-Guy CHAUVET

Pleuville
Saint-Sornin
Vaux-Rouillac

Etaient excusés (120)

Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)

Agnès BEL
Patrick BERTHAULT
Jeanne FILLOUX
Christine LABROUSSE
Isabelle LAGARDE

Canton d'Angoulême 1
Canton de Boixe-et-Manlois
Canton de Gond-Pontouvre
Canton de Tude-et-Lavalette
Canton de Charente-Sud

Catherine PARENT
Frédéric SARDIN
Jérôme SOURISSEAU

Canton de Jarnac
Canton d'Angoulême 2
Canton de Jarnac

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Guy ROUGIER
Gérard CHEVOLLEAU
Thomas DELPIERRE
Daniel POUPEAU
Wilfrid BERNIER
Dany POIRIER
Arnaud DUCROQUET
Paul FRANCOIS
Félix ROUSSELIÈRE
Véronique FERRARO GRUEL
Pierre POUX
Claude GUIARD
Murielle SOULAT
Olivier DE GUILLEBON
Michel LAPARIE
Jacqueline BARBEAU
Michel BUISSON
Jean-Pierre ELION
Robert ROUGIER
Pascal ROUSSEAU
Roland LEZIN
Jean-Luc MARRAUD
Mickaël AUDOUIN
Patrick STRACK
Pierre-Yves BRIAND
Jean-Louis LEVEQUE
Jean-Marc BROUILLET
Pascale HERBRETEAU
Bruno PAGNOUX
Xavier LAMIAU
Véronique FOUASSIER
Michel TOUZEAU
Géraldine BERNATET
François-Xavier ARLOT
Denis DONNARY
Daniel GUILLEMOT
Roland FOURGEAUD
Henri de RICHEMONT
Frédéric BARON
Michel DELAGE
Jean-Marie BARTHEL
Sébastien LANDIER
Sébastien FIXOT
Alexandra PERNAS-HERMOSO

Ambernac
Angeac-Champagne
Ansac-sur-Vienne
Aubeterre-sur-Dronne
Aussac-Vadalle
Bardenac
Bellon
Bernac
Berneuil
Bessé
Bioussac
Birac
Blanzaguet-Saint-Cybard
Bonnes
Boutiers-Saint-Trojan
Bréville
Brie
Brie-sous-Barbezieux
Brigueuil
Brillac
Chalais
Chantillac
Charme
Chassenon
Châteaubernard
Châteauneuf-sur-Charente
Chazelles
Cherves-Richemont
Chèvrerie (La)
Claix
Condéon
Courgeac
Criteuil-La-Magdeleine
Douzat
Ecuras
Essards (Les)
Esse
Etagnac
Etriac
Feuillade
Fouquebrune
Foussignac
Grand-Madieu
Hiersac

Jean-Michel THROMAS
Daniel SOUZIZET
Christophe FRAGNAUD
Armand BEAUFORT
Patrick BERTHAULT
Evelyne MAUBRUN
Jean-Claude JOURDAIN
Claudine RODET
Patrick MESNARD
Gwenhaël FRANCOIS
Serge DEVIGE
Virginie PAILLETTE
Martial DESPORT
Christian ROUSSEAU
Philippe ROUHAUD
Pierre MADIÈRE
Dominique DE CASTELBAJAC
Thierry MONTENON
Thierry CHIPAN
François MONGET
Jean-Luc ABELARD
Maurice FAURE
Joël LASSOUDIÈRE
Yves GONZALEZ-REMARTINEZ
Gaël PANNETIER
Jean-Pierre BESSE
Jean-Paul GUILLON
Pascal MONTERA
Michel LAIDET
Danielle CHAGNAUD
Anne BERNARD
Jean-Edouard DAMBIER
Bernard LACOEUILLE
Patrick HUNEAU
Eric VEPIERRE
Raymond BOURINET
Jean-Paul VALADEAU
Eric LAVOIX
Christian GOHIN
Gérard GARON
Franck BONNET
Francis BERTRAND
Danielle COMBEAU
Christophe DAMOUR

Lessac
Lesterts
Londigny
Luxé
Maine-de-Boixe
Mainzac
Marcillac-Lanville
Mareuil
Mons
Montbron
Montigné
Mosnac
Mouldars
Oradour d'Aigre
Paizay-Naudouin-Embourie
Parzac
Passirac
Pérignac
Péruse (La)
Pillac
Pranzac
Pressignac
Raix
Rancogne
Rioux-Martin
Rochefoucauld (La)
Ronsenac
Rougnac
Rouillac
Roussines
Rouzède
Saint-Adjutory
Saint-Amant-de-Boixe
Saint-Aulais-la-Chapelle
Saint-Bonnet
Saint-Brice
Saint-Christophe
Saint-Cybardeaux
Sainte-Souligne
Saint-Félix
Saint-Fraigne
Saint-Genis-d'Hiersac
Saint-Germain-de-Montbron
Saint-Laurent-des-Combes

Alain MIKLASZEWSKI
Romain DOUTEAU
Christian MOREAU
Dominique SOUCHAUD
Jean-Louis NAU
Gérard SORTON
Denis VITEL
Jean-Philippe ROY
Eric CINIE
Jacques DUPIT
Jean PAUMARD
Bernard DESSE

Saint-Martial
Saint-Martin-du-Clocher
Saint-Saturnin
Saint-Sulpice-de-Cognac
Salles-de-Barbezieux
Salles-de-Villefagnan
Saulgond
Sigogne
Saux
Suris
Taizé-Aizie
Tâtre (Le)

Fabienne TISSOT-SZYMANSKI
Pascal VINSONNEAU
Denis DUROCHER
Lionel HODIER
Sylviane BUTON
Jean-Pierre FLEURENCEAU
Dominique ROLLAND
Roland BARRIER
Jacqueline LACROIX
Jean-Claude LAFAYE
Serge GEIGER
Sylviane BUTON

Touvérac
Triac-Lautrait
Trois-Palis
Tusson
Vervant
Vibrac
Vieux-Cérier (Le)
Vieux-Ruffec
Vouzan
Yviers
Yvrac-et-Malleyrand
Centre de Gestion de la Charente

Etaient présents, en attente de désignation du nouveau délégué de la collectivité [sans droit de vote] (4)

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Aunac-Charente
Communauté de communes Cœur de Charente

Communauté de communes Charente Limousine
Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte-du-Périgord

Etaient excusés, en attente de désignation du nouveau délégué de la collectivité [sans droit de vote] (3)

Bellevigne
Coteaux-du-Blanzacais
Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Ont participé à l'Assemblée générale [hors délégués titulaires - sans droit de vote] (11)

Jacques MERCIER (Maire)
Daniel AUDOIN (Adjoint)
Annette VIAUD CHAMPERNAU (Maire)
Jean-Paul LAPORTE (Adjoint,
Montmoreau - Eutrope)
Guy DEWEVRE (Maire)
François BERNARD (Adjoint)

Aubeterre-sur-Dronne
Isle d'Espagnac
Luxé
Montmoreau
Mosnac
Roussines

Jean-Luc VALANTIN (Adjoint)
Philippe BERTRAND (Adjoint)
Daniel GUYOT (Adjoint)
Daniel LHERIDEAU (Maire)
Bernard LEGERON (Adjoint)

Ruelle-sur-Touvre
Saint-Cybardeaux
Saint-Genis-d'Hiersac
Tusson
Vindelle